

Santé mentale à l'école, par Claire Blain, psychologue en CMP (<https://t.me/nopassaix2025/31>)

Dans ce texte prémonitoire, rédigé il y a vingt ans de ça, une psychologue s'inquiète à juste titre de l'entrisme du monde de la "**Santé Mentale**" et des **CPS** dans les écoles :

*"Ainsi nous y sommes, les ministères missionnent l'école d'être le principal agent de repérage des troubles psychiques, de prescription de soins, de contrôle des suivis, le tout selon les standards de la **santé mentale** internationale. (...) Ceci laisse penser que l'inspiration que trouvent les ministères dans les rapports **INSERM** est grande. Cela n'a pas de quoi rassurer, surtout quand on découvre les privilèges que ces mêmes rapports accordent aux **programmes d'éducation comportementale en milieu scolaire**, comme nec plus ultra de la prévention primaire. (...) On l'aura compris, derrière les termes de **prévention** et de **promotion de la santé mentale**, l'école va être amenée à **appliquer un traitement cognitivo-comportemental généralisé dont les résultats seront régulièrement évalués par un dépistage systématique.**"*

*"Le personnel éducatif ne devra pas seulement dépister, il devra faire de la **"prévention généralisée"**. En quoi consiste-elle ? Sur ce point le rapport **INSERM 2003** recommande la "formation de la communauté éducative aux programmes de développement des **compétences psychosociales**". Un peu plus loin, on nous rappelle la définition de ce terme selon l'**OMS** : "c'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental en adoptant un comportement approprié et positif". L'estime de soi en est le concept-clef. **Ces programmes sont d'origine nord-américaine** et s'utilisent en milieu scolaire."*

*"Le refrain de nos experts pourrait être entendu comme ceci : avec la mission de promotion de la santé mentale, **les enseignants n'auront plus à enseigner**, ils se feront limiers, puis éducateurs cognitivo-comportementaux, sous l'œil expert d'un médecin scolaire, assisté de médiateurs de caisses d'assurances et du personnel de soin spécialisé des CMP/CMPP. Au-delà du coup porté à l'éthique de nos pratiques, nous pouvons nous interroger : **quelle école pour nos enfants, quel lien social pour l'Homme de demain ?** De l'Homme, nos experts parlent bien peu. En effet, on remarquera que le rapport **INSERM 2002** se termine exactement sur cette ultime recommandation : **"développer des modèles animaux d'anomalies du développement"** afin de **"tester certaines thérapeutiques"** et de **"poser de nouvelles hypothèses étiopathogéniques testables chez l'animal"**."*

http://dcalin.fr/publications/sante_mentale_2.html

Vingt ans plus tard, nous y sommes plus que jamais, apparemment, à ceci près que les médecins ont cédé la supervision de l'ensemble aux outils numériques de travail. Parallèlement à cela, des professionnels de la "**Santé Mentale**" sont parvenus à s'imposer en tant qu'experts sur les questions scolaires, et les "**compétences psychosociales**" (**CPS**) ont été subrepticement intégrées au "Socle Commun" pour cette rentrée scolaire de septembre 2025...